



DÉLIBÉRATION

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION A L'ÉTAT – 5000 TERRAINS DE SPORT CONSTRUCTION D'UN PADEL

L'an deux mille vingt-trois, **le 4 avril**, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de **BELCODÈNE**, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de **M. Patrick PIN**, Maire de la Commune.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : **19**.

Date de Convocation du Conseil Municipal : **28/03/2023**.

Présents : **Patrick PIN, Jean-Robert DAGORN, Gabriel SCHANG, Évelyne COQUERAN, Pierre TAGLIAFERRO, Jean-Noël BISACCIA, Patrick VAN MOERKERCKE, Gilles COLLOMB, Nathalie CRESPIY, Julie MACHET, Gilbert CIAMPI, Antoine DUPLA, Claudia CUORDIFEDE, Valérie SCOTTO DI CESARE.**

Absents : **Barbara GANGI**

Procurations : **Laurent JULLIEN a donné procuration à Jean-Robert DAGORN, Audrey CICCARIELLO a donné procuration à Evelyne COQUERAN, Sandrine MAROC a donné procuration à Gabriel SCHANG, Jean-François BERNARD a donné procuration à Claudia CUORDIFEDE**

Secrétaire de séance : **Evelyne COQUERAN**

N°2023-030

Les résultats compétitifs du Tennis Club de Belcodène sont prometteurs et les Belcodénois sont nombreux à pratiquer cette discipline sportive et bénéficier ainsi des structures mises à disposition par la municipalité au Centre de Loisirs « Manaque et Coudoulet ». Afin de diversifier la pratique du sport sur la Commune, Monsieur le Maire envisage la construction d'un terrain de Padel. Pour ce faire, il souhaite demander une subvention à l'Agence Nationale des Sports au titre du dispositif « 5 000 terrains de sport ».

**Sur proposition de M. le Maire,
Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,**

SOLLICITE l'aide de l'Agence Nationale des Sports, au titre du dispositif « 5 000 terrains de sport »

ADOPTE le plan de financement suivant :

Montant H.T. du Projet :	95 600.00 €
Aide de l'ANS (80% du HT) :	76 480.00 €
Autofinancement de la commune :	19 120.00 €
TVA financée par la Commune :	<u>19 120.00 €</u>
Montant total TTC :	114 720.00 €

Echéancier prévisionnel : 2^e semestre 2023

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette demande.

**Conforme au registre des délibérations,
Belcodène, le 04 avril 2023.**

**Le Maire,
Patrick PIN**

**La secrétaire de séance,
Evelyne COQUERAN**